Une exposition de “sculptures en branchage” autorisée par la Mairie de Paris suscite des interrogations

09/10/2020 à 20h30



Bonjour,
Il s’agit d'une exposition de sculptures en branchage par un artiste que nous avons autorisée. L'œuvre doit être retirée prochainement. Bonne journée, l'équipe Paris j'écoute

— Paris j'écoute (@Parisjecoute) [October 9, 2020]